

ALERTE CITOYENS



Inscription en Mairie.

Alerte citoyen est une plateforme d'alertes envoyées par le biais de sms ou mail directement par votre mairie dans le but de vous prévenir des travaux dans votre rue et autres évènements dans votre commune ou pour vous informer d'évènements plus importants comme une alerte météo ou des incidents près de chez vous ou encore pour informer de mesures préventives en cas d'urgence.

Afin de pouvoir toucher le maximum d'habitants, nous vous conseillons de bien vouloir vous inscrire. Le document est disponible en mairie.



Suivez-nous :



BOUTIQUE EN LIGNE & BOUTIQUE PHYSIQUE

Visitez notre charmante boutique à Blaignan-Prignac. Découvrez vos producteurs préférés. Des nouveaux produits régulièrement. Vendredi de 9h-19h & samedi 9h-13h. Salle d'exposition pour les artistes.

Ou explorez notre boutique en ligne en scannant le QR code. Soyez informés de nos actualités sur notre site ou les réseaux sociaux.



LE SAVOIR FAIRE MÉDOCAIN ?

Optez pour le local et l'économie circulaire. Retrouvez en un seul lieu les talents médocains et préservez les savoir-faire traditionnels et innovants. Viticulture - Autres boissons - Douceurs sucrées & salées - Artisanat - Culture...A découvrir.



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

En direct des producteurs médocains tous les vendredis après-midi de 15h-19h sur le parvis de la boutique du Savoir-Faire Médocain : boucher, poissonnier, fromager, légumes de saison, boulanger et d'autres découvertes au fil des saisons...



ETAT CIVIL

LES DECES

Le 25 février 2023—Lucienne, Suzanne LACLAVERIE

Le 03 mai 2023— Abderrahman Slimane SABOUR

Le 28 juin 2023—Jean-François CAHIER

Le 06 septembre 2023—Pierre, Marie LE BRIS

Le 24 octobre 2023—Jean-Michel DUCROCQ

LES MARIAGES

Le 15 juillet 2023—Eric, Jean-Pierre GARNIER et Estelle, Marie-France BUISSON

LES PACS

Le 06 janvier 2023—Alexandre, Michel BELOUSSOFF et Valentine, Marie LAVAUD

Le 28 juin 2023—Thomas PARACHOUX et Stella BERNADA

Le 09 décembre 2023—Alexis, Julien, CALANDRAU et Marine, Mélanie SALLAUD

LES NAISSANCES

Le 02 février 2023—Nils, Pedro BELOUSSOFF

Le 01 mars 2023—Cassandra BRONARD

Le 25 avril 2023—Chloé HUSSENET

Le 08 mai 2023—Ethan CALANDRAU

Le 20 octobre 2023—Elyah, Anita, Nicole MAZOUNI

Le 03 novembre 2023— Jeanne, Jocelyne, Catherine, Ella ZANETTI



Ancien domaine Châtonnet devenu le site du pôle touristique de la commune

Le Petit Rapporteur

EDITION 2023

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les réalisations de 2023

Les principaux travaux 2023

Les projets pour 2024

Les manifestations festives à venir

La vie associative

Le bien-être à Blaignan-Prignac

Informations importantes

Informations communales

Etat Civil

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

Alexandre PIERRARD

06.84.94.44.45

1er ADJOINTE

Brigitte BOSQ-BOUSQUET

06.85.54.61.56

2ème ADJOINTE

Chantal GUEGUEN

06.03.49.00.38

3ème ADJOINT

Paul SALLES

06.75.95.66.24

LES CONSEILLERS

Véronique COURRIAN—Sabine FAUCHEY—
Lucille FREVILLE - Cécile BAILLON — Elodie
ROLLAND

Daniel COURRIAN— Romain NOYEZ Jean-
Yves MERLET — Frédéric BROUSSEAU —
Grégory DUPA

LE MOT DU MAIRE

La fin de l'année pointe son nez, l'occasion de faire le bilan des actions portées par la municipalité, vous découvrirez ainsi tout au long de ce nouveau numéro une partie des projets réalisés.

Cette année a été marquée par les nombreuses animations proposées, Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), 4 marchés gourmands, repas de village, concert musique classique, octobre rose, halloween, arbre de Noël des enfants ... sans compter les excellentes propositions du Foyer Rural (loto, soirée paëlla, fête du village...).

Ces moments de convivialité sont essentiels pour favoriser l'esprit du village, l'occasion de réitérer notre souhait de voir chacun participer à la vie de notre cité, nous insistons sur ce point qui représente pour nous la clé de voûte, le cœur indispensable à la vie du village.

Nous poursuivons les nombreux investissements nécessaires à l'amélioration de votre quotidien et à l'adaptation au changement climatique.

Nous nous retrouverons le 12 janvier 2024 pour la cérémonie des vœux, moment qui m'est donné de vous exposer en détail nos choix. En effet, nous inscrivons la commune dans une dynamique globale qui entraîne des changements de comportement, perturbent nos habitudes, nous en sommes pleinement conscients.

Nos équipes se doivent de vous accompagner, c'est pour moi le sens du service public, c'est pourquoi nous avons actualisé nos outils de communication pour faciliter vos démarches (site internet interactif, page Facebook, page Instagram, alerte citoyen) et nous avons adapté nos horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 16h en continu.

Impatient de développer plus amplement notre action, j'aurai plaisir à vous retrouver le vendredi 12 janvier 2024 pour nos traditionnels vœux.

A présent, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



TRANSITION ENERGETIQUE

Le Parc Naturel Régional accompagne les habitants du Médoc dans leurs projets de rénovation énergétique, grâce à sa Plateforme de Rénovation Énergétique devenue Espace conseil France Rénov en 2022.

Que vous soyez propriétaire (occupant ou bailleur) ou locataire, des spécialistes de l'énergie et de l'habitat du CREAQ vous apportent des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien vos projets de rénovation de votre logement. Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous : les consommations énergétiques et les économies possibles, les aides financières accordées, l'isolation de votre maison, le type d'équipement de chauffage à choisir, les énergies renouvelables installables et la lecture des devis.



Comment en bénéficier ?

- En appelant le 05.57.95.97.04 du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 pour bénéficier d'un conseil téléphonique
- En prenant rendez-vous sur WWW.creaq.org pour rencontrer un conseiller lors d'une permanence près de chez-vous ou en visioconférence

LES PERMANENCES

Soussans : chaque 3ème mardi après-midi du mois

Grayan et l'Hôpital : chaque 3ème mardi matin du mois (juin, août, octobre, décembre)

Lacanau : chaque 3ème mardi matin du mois (mai, juillet, septembre, novembre)

Gaillan en Médoc : chaque 2ème jeudi matin du mois

Castelnau de Médoc : chaque 2ème jeudi après-midi du mois

INFORMATIONS COMMUNALES

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 16h00

Téléphone : 05.56.09.04.82 Mail : mairie.blaignan-prignac@orange.fr

Site internet : <https://www.mairieblaignan-prignac.fr>

Facebook : [Commune de Blaignan-Prignac](https://www.facebook.com/Commune.de.Blaignan-Prignac)

LOCATIONS

SALLE DES FETES DE BLAIGNAN

TARIFS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Journée en semaine	80 €	150 €
Week-end	180 €	500 €
Du vendredi 11h au lundi 9h00		



SALLE SOCIOCULTURELLE

Actuellement occupée par la bibliothèque, cette salle est aussi utilisée pour des réunions ou des événements comme le goûter Halloween ou la galette des rois des associations. Cette salle agréable peut être louée à la demi-journée. Elle peut permettre une projection et devrait être équipée prochainement d'un ordinateur et de la fibre. Les tarifs de location sont à demander en mairie.

Sonia Cristaux & bien-être

Madame Sonia Tertre a installé son cabinet de soins énergétiques personnalisés, à l'étage du magasin du Savoir Faire Médocain et vous propose des thérapies alternatives plus douces, sous la forme de Lithothérapie et Sonothérapie :

La Lithothérapie utilise l'énergie des pierres par interactions entre notre organisme et le minéral afin d'apporter un mieux-être, sur le plan émotionnel et physique.

La Sonothérapie, discipline thérapeutique ancienne repose sur des sons et vibrations (Bols Tibétains, Diapasons, Gongs...) permettant d'atteindre un état de profonde relaxation.

Sonia Cristaux vous reçoit sur rendez-vous, au 1^{er} étage du Savoir Faire Médocain :

- Mardi après-midi et samedi matin : consacrés aux soins individuels en sonothérapie et lithothérapie. Ainsi qu'à l'atelier-expo vente de minéraux de Lesparre.
- Mercredi, jeudi, vendredi : 10h à 12h30 / 15h à 19h00 et samedi : 14h30 à 18h00

Contact tel : 06.98.12.68.77

<https://www.cristaux-et-bien-etre.com>

2 Mains pour l'Ame

Installée depuis début octobre dans les locaux de l'ancienne mairie de Prignac, Sophie ROUSSEL, « 2 Mains pour l'Ame », vous accueille sur rdv pour des séances de magnétisme, soins quantiques, lahochi et coupeur de feu.

Que ce soit pour de l'eczéma, du zona, des soucis d'ordre émotionnel, pour des brûlures diverses ou à la suite de séances de chimiothérapie, elle intervient dès le plus jeune âge ainsi que sur les animaux.

Installée en centre Bretagne de 2017 à 2021, puis à Gaillan en Médoc, c'est désormais dans notre commune que vous la trouverez.

Vous pouvez la contacter par téléphone au 06.89.40.22.58 ou via sa page Facebook « 2 mains pour l'âme ».

INFORMATIONS IMPORTANTES

SMICOTOM - CHANGEMENTS DES JOURS DE COLLECTE

A PARTIR DU 01 JANVIER 2024

Secteur de Prignac :

Le bac emballages - papiers et le bac déchets alimentaires : **Tous les lundis après-midi**

Le bac déchets résiduels : **Toutes les deux semaines le mardi après-midi (semaines paires)**

Secteur de Blaignan :

Le bac emballages-papiers et le bac déchets alimentaires : **Tous les jeudis après-midi**

Le bac déchets résiduels : **Toutes les deux semaines le jeudi après-midi (semaines paires)**

Secteur la Hontane :

Le bac emballages-papiers et le bac déchets alimentaires : **Tous les mardis après-midi**

Le bac déchets résiduels : **Toutes les deux semaines le mardi après-midi (semaines paires)**

Si vous n'avez pas votre poubelle bio-déchets, commandez-la dès aujourd'hui sur l'application ou directement au 05.56.73.27.40.

Pensez à télécharger l'application **INFO DECHETS** du smicotom, disponible sur l'App Store et sur Google Play et pour pas se tromper on



scanne le QR code :

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Depuis le mois d'octobre, **la maison de la justice et du droit** vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, au 10, place du Maréchal Foch à Lesparre Médoc.

Les maisons de la justice et du droit ont principalement pour but de rapprocher la justice quotidienne des citoyens qui y ont difficilement accès. L'accueil est gratuit, anonyme et confidentiel.

Les maisons de la justice et du droit doivent permettre le partenariat entre magistrats, élus, policiers, associations et travailleurs sociaux, et doit répondre aux objectifs suivants :

- En matière pénale : favoriser la prévention de la délinquance
- En matière civile : régler les litiges du quotidien (consommation, voisinage, logement, etc...) en mettant en place des solutions amiables...
- Permettre au public et notamment aux victimes un plus large accès au droit dans le cadre de permanences organisées par des avocats ou des conseillers juridiques.

PROCHAINE ECHEANCE ELECTORALE

Le dimanche 09 juin 2024 – Elections européennes

Carte communale

La commune ne possède aucun document d'urbanisme et se trouve donc régie par le Règlement National d'Urbanisme. Cette situation limite voire interdit toute nouvelle construction. Pour retrouver un peu plus d'autonomie et de possibilités à construire, la commune s'est engagée dans l'élaboration d'une carte communale.

Notre potentiel reste tout de même très limité, car nous restons dans le champ d'application de la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui prévoit une diminution de 50% des autorisations d'urbanisme accordées entre 2011 et 2020. Les territoires les plus vertueux dans la consommation d'espace seront les plus pénalisés, en effet, pour être précis, notre commune a artificialisé 3,5 ha pour 21 PC durant la dernière décennie et a donc droit à la moitié pour les 10 ans à venir.

Vous l'avez compris, c'est dans un contexte très contraint, mais nécessaire que nous vous proposerons en début d'année 2024 l'enquête publique. Le conseil reste mobilisé pour vous apporter les informations nécessaires, alors n'hésitez pas à passer en mairie.

Cimetière

Le cimetière reste un espace sensible à différents égards et nécessite des interventions régulières des agents techniques.

Pour faciliter l'entretien et maintenir le niveau d'exigence de notre commune, le conseil municipal a voté pour réaliser une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

C'est une procédure administrative exigeante qui permettra à l'issue,

de récupérer les concessions abandonnées, de redessiner les allées et à terme de trouver une solution durable pour faciliter l'entretien des cimetières (enherbement, goudronnage, béton teinté...) ; Il appartiendra aux conseillers de retenir la solution la plus pertinente.

Si vous êtes titulaire d'une concession ou si vous souhaitez avoir des renseignements sur le cimetière, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Equipements

La commune continue à investir dans l'Equipement

- Achat d'une table de ping-pong au Stade,
- Achat de tables et chaises pour la salle des fêtes et les manifestations sur la commune
- Achat balayeuse RABAUD



LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE 2023

Voirie :

- Réfection de la route de la Hontane,
- Réfection du caniveau intersection de la rue de Verdun et de la rue du 19 mars 1962,
- Réfection et création du caniveau rue de Camelon,
- Réfection traitement enrobé à froid et bi-couche de la rue des Fontaines.
- 4 jours de point à temps sur l'ensemble de la commune
- Traitement en régie enrobé à froid et béton concassé sur accotement,
- Investissement d'environ 100 000 €



Autres travaux :

- Fin des travaux du magasin des producteurs, extension du magasin et création d'une salle d'exposition. Halle et four à pain,
- Remplacement de l'ensemble de l'éclairage de la Salle des Fêtes par du LED,
- Remplacement 3 candélabres rue de la Maletonne,
- Réfection poteau pierre à l'entrée du cimetière de Blaignan,
- Pose de nouveaux panneaux d'affichage,
- Changement de la centrale électrique des cloches de l'église
- Réfection quai à vendanges

LES PROJETS POUR 2024

L'essentiel dans une commune réside dans le budget investissement, c'est pourquoi depuis de nombreuses années, nous écrivons notre budget de fonctionnement pour alimenter un budget d'investissement significatif.

Nous allons poursuivre cette stratégie et réfléchissons aux actions suivantes :

- Réfection et modernisation de l'éclairage public,
- Enfouissement des réseaux,
- Réfection mairie et salle saint Martin,
- Réfection trottoir,
- Travaux routiers,
- Changement panneaux signalétiques,
- Création d'un lotissement...

Comme vous le constatez, les projets sont nombreux et nécessitent des investissements lourds, c'est pourquoi nous prioriserons nos choix en fonction de nos budgets et des orientations du conseil municipal.

Plan communal de Sauvegarde

Un PCS est un plan qui contribue, à l'échelle de la commune, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Il s'agit d'un document obligatoire pour les communes concernées par un Plan de Prévention d'Intervention (PPI) ce qui est le cas de la notre du fait de son inscription dans le périmètre de risque de la centrale nucléaire.

Sous l'autorité du maire, le Plan Communal de Sauvegarde organise la préparation et la réponse à l'égard de la population lors des situations de crise.

Cette année, le PCS de la commune de Blaignan-Prignac doit être mis à jour. Pour cela, une formation des élus est prévue avec l'organisation d'un exercice de simulation prévu et organisé en lien avec le Conseil Départemental. Par ailleurs, le document sera mis à jour, il prévoit notamment :

- Le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Le recensement des moyens disponibles
- Et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Enfin, le PCS est arrêté par le Maire et à Paris, par le Préfet de Police, il est régi par les textes : principalement les articles L. 731-3, R. 731-1 à R. 731-4 et R. 731-8 à D. 731-14 du code de la sécurité intérieure.

La population à risque d'isolement, de fragilité ou ayant besoin d'un appareillage spécifique pour sa santé est invitée à se faire connaître en mairie afin de répondre en cas de besoin, au plus près des exigences, nécessités indispensables sur la commune et particulièrement des populations sensibles.

LA VIE ASSOCIATIVE



Association sportive : La Blaignanaise a élu sa nouvelle équipe lors de la dernière Assemblée Générale en 2022. La Présidente Mme Bosq-Bousquet Brigitte, joignable au 06.85.54.61.56 et Monsieur Salles Paul, Vice-Président accompagnent la nouvelle équipe dans ses projets.

La Blaignanaise, c'est plus de 80 membres inscrits pour l'activité marche ou la Gymnastique volontaire.

Les cours de gym sont assurés par deux professeurs, les lundis (renforcement musculaire) et jeudis (pilâtes) à 18h30, les mardis (gym volontaire) à 10h30 et les vendredis (pilâtes) à 8h30 ou à 9h30 à la salle des fêtes.



La marche du dimanche : RDV 9h au stade de Blaignan-Prignac et celle du mercredi après-midi, dont le lieu de départ varie chaque semaine.

Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Nous souhaitons que l'esprit de la Blaignanaise perdure, qu'il fédère les adhérents et que chacun y trouve un

accueil chaleureux pour s'adonner en toute simplicité à une activité conviviale sur notre territoire...

Le Club « En Avant Blaignan »

Toujours sous la Présidence de M. Salles Paul, 06.75.95.66.24, le club se réunit maintenant dans la salle socioculturelle tous les mardis à partir de 14h : jeux de cartes, jeux de société et lecture sont organisés.

Coin lecture de Blaignan-Prignac

La salle socioculturelle est depuis cette année, équipée d'une bibliothèque conséquente, de plus de 2000 ouvrages. Monsieur Thomas Yves, assure bénévolement les permanences. Cet espace doit devenir un lieu de rencontres et d'échanges entre lecteurs.

Des dédicaces sont prévues par le Savoir Faire Médocain pendant les marchés du vendredi après-midi. Le Savoir Faire Médocain prévoit l'installation d'une connexion internet, la commune prévoit l'installation d'un poste informatique. Ce lieu mérite d'être animé et fréquenté.

Les personnes qui souhaitent s'y investir pour proposer des animations sont les bienvenues...

Foyer rural de Blaignan-Prignac

L'équipe du Foyer Rural de Blaignan anime régulièrement notre commune notamment lors de temps forts comme l'inauguration de la boutique du Savoir Faire Médocain en 2022.

Dany Castet, 07.69.03.53.04, Présidente de l'association et son équipe se mobilisent toute l'année et proposent des animations variées s'adressant à un large public : vide grenier, lotos, soirées à thèmes (année 80, les héros de notre enfance, paëlla ...)



Les membres se réunissent très régulièrement pour répondre aux attentes des habitants de la commune et des environs. Toute bonne volonté pour renforcer l'équipe et/ou lors des manifestations est bienvenue, l'ambiance est conviviale et sympathique.



Société de Chasse de Blaignan-Prignac

La commune de Blaignan-Prignac offre une diversité de milieux naturels permettant de pratiquer une grande partie des modes de chasse traditionnelle : la Chasse « devant soi » au petit gibier concerne les faisans, perdrix, lièvres et lapins pour les sédentaires mais aussi les bécasses, palombes et grives pour les migrateurs et la Chasse « en battue » au grand gibier concerne les chevreuils, soumis à un plan de chasse préfectoral, sangliers et nuisibles principalement : le renard.

Pour la campagne 2023-2024, la Société de Chasse de Blaignan-Prignac regroupe 33 chasseurs adhérents, propriétaires et habitants de la commune.

Elle a pour but la pratique de la chasse, la promotion d'une gestion responsable du patrimoine cynégétique dans le respect des propriétés et des récoltes, l'amélioration des intérêts généraux de la chasse et la sauvegarde de son avenir, en harmonie avec la conservation de la Nature.

Elle est obligatoirement affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde.

Pour toute correspondance ou renseignement, vous pouvez adresser vos courriers au siège social à la Mairie 6 rue de Verdun 33340 Blaignan-Prignac

ou contacter Mr Jean Paul COURRIAN-0686021289 / Mr Didier FRIAND-0786387533 / Mme Sabine FAUCHEY-0659962930.

LES MANIFESTATIONS FESTIVES 2024

Vœux du maire : le 12 janvier	Le Foyer Rural prévoit :
Marché des producteurs : Les vendredis dès 15h	Soirée Années 80 : le 17 février
Chapitre Confrérie Noisettines : 03 février	Loto : le 08 mars , le 07 juin, le 06 septembre
Semi-Marathon Lespar'Run : 21 avril	Vide grenier : le 05 mai
	Fête du village : le 27 juillet
	Soirée pyjama : le 09 novembre